

Rése
au
Monit
belg



04007376

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/01/2004 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **CHIMAY FINANCES ASSURANCES SA**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 6460 CHIMAY - Place Froissart 26bis -

N° d'entreprise : ~~426400075~~ 472 532 233

Objet de l'acte : **NOMINATION - DEMISSION - CESSIION D'ACTIONS**

D'un procès-verbal du trois juillet deux mil trois, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CHIMAY FINANCES ASSURANCES" ayant son siège social à 6460 Chimay, place Froissart 26bis.

Société inscrite au registre de commerce de Charleroi sous le numéro 199.797 et non assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée.

Société constituée sous la dénomination "CHIMAY BANQUE ASSURANCES" aux termes d'un acte reçu par Maître Vincent MAILLARD, Notaire à Chimay le trente et un juillet deux mille, dont les statuts ont été publiés par extraits aux annexes du Moniteur Belge du douze août suivant, sous le numéro 20000812-44.

Statuts modifiés aux termes de l'assemblée générale extraordinaire dressée par le Notaire Vincent MAILLARD, prénommé en date du vingt octobre deux mille, avec adoption de la dénomination actuelle, publiés aux annexes du Moniteur Belge sous le numéro 20010407-303.

Les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité.

1. Démission de Monsieur Jean-Marc DESORBAY, domicilié à Couvin (ex Mariembourg), boulevard des Combattants 27, en tant qu'administrateur-délégué et administrateur de la société.

Décharge de son mandat lui sera donnée lors de l'approbation des comptes.

2. Appel aux fonctions d'administrateur-délégué et d'administrateur, afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Jean-Marc DESORBAY, nommé pour six années lors de la constitution :

La société privée à responsabilité limitée "JONCKHEERE CHIMAY SERVICES" en abrégé "J.C.S" ayant son siège social à Chimay, Place Froissart 26bis

Ici représentée en vertu de l'article 11 des statuts par Monsieur Paul JONCKHEERE, prénommé, agissant en sa qualité de gérant statutaire de la société.

Lequel accepte au nom de ladite société de terminer le mandat de Monsieur Jean-Marc DESORBAY, prénommé.

Ladite société privée à responsabilité limitée "JONCKHEERE CHIMAY SERVICES" en abrégé "J.C.S.", déclare qu'elle désignera le représentant permanent préalablement à la prochaine assemblée de la société anonyme "CHIMAY FINANCES ASSURANCES S.A."

3 (...)

Paul JONCKHEERE
Administrateur Délégué
Texte